



## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

# L'intervenant à bord des navires de niveau 2

(IBN2)

Annexe I de l'arrêté du .../.../...



**Page de version**

<b>Dates</b>	<b>Numéro de version</b>	<b>Impact</b>
28/10/16	1	Rédaction sous format « référentiel de compétences » en référence aux directives de mise à jour de la DGSCGC.

TRAVAUX EN COURS

# SOMMAIRE

Le présent référentiel décrit les activités et les compétences attachées à celles-ci.

Ces compétences sont rédigées en termes de capacités devant être acquises en situation de formation et attestées au travers de la délivrance du diplôme correspondant.

## Activité de l'**Intervenant à bord des navires de niveau 2** :

Cadre des activités	page 4
Activités et compétences associées	page 6
Glossaire	page 7
Remerciements - participants à l'élaboration du document	Page 8

TRAVAUX EN COURS

## CADRE DES ACTIVITES DE L'INTERVENANT A BORD DES NAVIRES DE NIVEAU 2

Les activités décrites ci-après ne se substituent pas au cadre statutaire. En effet, un référentiel n'a pas vocation à déterminer des responsabilités, il se limite à décrire les activités ou un ensemble d'activités confiées à une fonction (ou métier).

### Contexte

L'intervenant à bord des navires de niveau 2 (IBN2) exerce des activités de tronc commun. En complément de celles-ci, il réalise des activités spécifiques liées aux sinistres maritimes au sein d'une équipe du service d'incendie et de secours.

L'activité de l'intervenant à bord des navires de niveau 2 s'exerce en priorité dès la fonction de chef d'agrès tout engin de tronc commun, l'autorité d'emploi - de gestion, pouvant choisir de la déployer à d'autres emplois.

### Mission - Description

Les activités de l'intervenant à bord des navires de niveau 2 visent à organiser, mettre en œuvre et mener, dans le cadre d'une intervention à bord des navires, une unité d'investigation comprenant au maximum quatre binômes. Il peut également accompagner une équipe non spécialisée dans le domaine des interventions à bord des navires dans l'exécution de sa mission. Il peut, de plus, assurer la mise en œuvre d'une unité de soutien spécifique.

Cette mission se décline en deux domaines d'activités :

Activités communes :

- construire une réponse adaptée à la situation opérationnelle ;
- coordonner la mise en œuvre d'une unité IBN pour répondre à la mission confiée ;
- gérer un point de pénétration dans l'environnement spécifique de l'intervention à bord d'un navire ;
- commander les binômes pour des opérations de soutien et protection ;
- contribuer à l'organisation du soutien aux intervenants.

Activité optionnelle de « survie en mer » (s'adressant à une catégorie de personnel spécialisé dans les sauvetages maritimes de grande ampleur) :

- commander une unité IBN dans le cadre d'une EEI pour SMGA ou ANED.

Le présent référentiel décrit les activités et les compétences attachées à celles-ci. Ces compétences sont rédigées en termes de performances devant être atteintes en situation et attestées par la délivrance d'un certificat de compétences correspondant.

### Hiérarchie

Placé sous l'autorité hiérarchique associée à son activité, l'intervenant à bord des navires de niveau 2 (IBN2) entretient une relation fonctionnelle avec les autres personnes chargées des activités liées aux interventions à bord des navires.

### Relations internes / externes

L'intervenant à bord des navires de niveau 2 qui exerce cette mission est en lien avec :

- les équipes en charge des missions de secours à bord des navires ;
- les autres équipes de sapeurs-pompiers ;
- les équipes de sécurité du bord ;
- les acteurs portuaires ;
- le public.

### **Conditions d'accès à la formation**

Posséder à *minima*, les unités de valeur des modules de formation de chef d'agrès tout engin de tronc commun suivants :

- gestion opérationnelle et commandement ;
- lutte contre les incendies.

Posséder à *minima*, le niveau de compétences d'Intervenant à bord des navires de niveau 1 (IBN1) à l'exception de l'activité optionnelle de « survie en mer » IBN1.

### **Conditions d'exercice**

Les intervenants à bord des navires de niveau 2 doivent :

- être sapeurs-pompiers, ou militaires investis à titre permanent de missions de sécurité civile ;
- être certifiés par l'organisme de formation ;
- suivre les formations de maintien et de perfectionnement des acquis de tronc commun (FMPA) selon les modalités fixées par l'autorité d'emploi et l'autorité de gestion.

TRAVAUX EN COURS

## ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES DETAILLÉES

### *Intervenant à bord des navires de niveau 2*

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
<b>1. Construire une réponse adaptée à la situation opérationnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier l'ensemble des situations opérationnelles envisageables sur un navire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les contraintes en fonction de la situation du navire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir les outils de la gestion opérationnelle et de commandement adaptés à l'IBN</li> </ul>
<b>2. Coordonner la mise en œuvre d'une unité IBN pour répondre à la mission confiée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composer les binômes d'une unité IBN</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger les actions des binômes</li> </ul>
<b>3. Gérer un point de pénétration dans l'environnement spécifique de l'intervention à bord d'un navire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et se repérer sur les plans d'un navire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer, en tant que premier chef d'agrès, avec les autorités portuaires et le commandant d'un navire ou les membres d'équipages présents au point d'attaque</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger, en tant que premier chef d'agrès, une intervention à bord d'un navire</li> </ul>
<b>4. Commander les binômes pour des opérations de soutien et protection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la mise en œuvre du matériel d'épuisement, de gestion des fumées et de protection</li> </ul>
<b>5. Contribuer à l'organisation du soutien aux intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender l'organisation et les différentes composantes du soutien aux intervenants</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter les tableaux de gestion du personnel et matériel</li> </ul>

ACTIVITÉ OPTIONNELLE	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
<b>6. Commander une unité IBN dans le cadre d'une EEI pour SMGA ou ANED</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un PT, CRM et/ou une DZ lors de la projection de personnels à bord d'un navire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les EPI à la mission et en contrôler la bonne mise en œuvre lors d'un SMGA</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer les équipements collectifs nécessaires à la mission dans le cadre d'un SMGA et organiser les préparatifs d'évacuation/transfert</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commander une équipe lors d'une situation d'urgence à bord d'un navire en mer</li> </ul>

## GLOSSAIRE

ANED :	Assistance de navires en difficultés
CRM :	Centre de rassemblement des moyens
DGSCGC :	Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
DZ :	Zone d'atterrissage hélicoptère (Dropping Zone)
EEL :	Equipe d'évaluation et d'intervention
EPI :	Equipement de protection individuelle
FMPA :	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis
IBN :	Intervention à bord des navires
NRBCe :	Nucléaire, radiologique, bactériologique, chimique et explosif
PE :	Porte étanche
PT :	Point de transit
SIS :	Service d'incendie et de secours
SMGA :	Sauvetage maritime de grande ampleur

## REMERCIEMENTS

L'élaboration de ce référentiel par la DGSCGC est issue d'un travail collaboratif.

**A ce titre, le Ministère de l'intérieur remercie particulièrement :**

Le Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM), pilote du groupe de travail.  
Par ordre alphabétique, les entités qui ont participé : BMPM, DAM, EMM, EcASC, FNSPF

Nominativement, les membres du groupe de travail qui ont contribué à l'élaboration :

<b>COUSIN</b>	Christophe	SDIS 62
<b>DESSERT</b>	Jean-Claude	SDIS 56
<b>ESSELIN</b>	Philippe	SDIS 33
<b>GROHIN</b>	Eric	FNSFP
<b>GRENAUD</b>	Jean-Jacques	EcASC
<b>GIORDANO</b>	Yannick	SDIS 06
<b>LECLET</b>	Nicolas	SDIS 62
<b>Le MASNE de CHERMONT</b>	Aymeric	DAM
<b>LECOMTE</b>	Sylvain	CMP Cherbourg
<b>LERAY</b>	Nicolas	SDIS 44
<b>MARTIN</b>	Yannick	BMPM
<b>MIAUX</b>	Pascal	SDIS 62
<b>PICART</b>	Serge	SDIS 56
<b>PRIOL</b>	Richard	BMPM
<b>RITTER</b>	Jean-Marie	BMPM
<b>VELU</b>	Guy	BMPM
<b>VENAIL</b>	Frédéric	SDIS 17
<b>WILLEM</b>	Sébastien	DGSCGC
<b>YVRARD</b>	Maxime	DGSCGC
<b>ZUKOWSKI</b>	Thierry	EMIZ Ouest